

Compte rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 16 novembre 2023 à 17h
Ecole Jules Ferry

Participants :

- Pour la Mairie de Cagnes-Sur-Mer :

- ✓ Madame GERMAIN, Adjointe au Maire, chargée de l'Education.
- ✓ Madame DIAZ, Directrice du Service Education à la Mairie de Cagnes/Mer. Excusée.

- Monsieur MESSINA, Inspecteur de l'Education Nationale : excusé.

- Représentants des parents d'élèves :

- ✓ Présents : RAVILLARD Céline, LOPES Johanna, LUCCIO Déborah, MOHAMED Florence, PERELLI Julia, BEAUFILS Sabrina, FERNANDEZ Fabrice, DELORME Emilie, LEBEC Barbara.
- ✓ Excusés : ABBRUZZI Sabrina, GHARBI Faten, BREMONTA Emilie, FELLAH Sif, LARBI Linda, AMIRAL Sonia.

- Equipe enseignante :

- ✓ Présents : POLKOWNIK Apolline CPA, PREVOTEAU Béatrice CPB, GALLO Laura CP/CE1, NUNES Virginie CP/CE1 et CE1B, CHOUILLET Bérangère CE1A, COEURT Laetitia CE1B, NORMAND Laurie CE2A, LUNA Astrid CE2B, HUSSET Esther CE2B et CM1/CM2, VERMANDEL Marie CE2/CM1, GARAY Jacques Directeur, CARMIGNANI Claire CM1, MATHIEU Fanny CM1/CM2, ZERBIB-DRAY Cynthia CM2A, ASTESAN Emilie ULIS, MOYEN Sylvie (maîtresse E) et TETAZ Emmanuelle (maîtresse G), enseignantes du réseau d'aide spécialisées aux élèves en difficulté (RASED.)
- ✓ Excusées : RATIER Catherine CM2B, GOURLAOUEN Morgane Psychologue scolaire, MICHEL Virginie Enseignante remplaçante.

Madame RAVILLARD accepte le rôle de secrétaire de séance.

1. Demandes de l'école à la Mairie de Cagnes/Mer

Demande	Statut
Replacer le bras du vidéoprojecteur de la classe 14 à bonne distance et brancher le vidéoprojecteur.	Relance de la demande.
Renouveler les 6 ordinateurs fixes obsolètes de la salle informatique.	Un don d'ordinateurs de la part de parents d'élèves est en cours.
Renforcer la porte d'accès à l'école côté parking (cf. diagnostic sécurité). De plus, la gâche n'est pas efficace et la porte reste ouverte.	Réalisé mais la gâche n'est pas suffisamment efficace et la porte reste encore très souvent entrouverte.
Fixer au plafond le vidéoprojecteur de la salle 3 au RDC (classe de CP).	Réalisé.
Réparer le vidéoprojecteur de la classe 7 au 1 ^{er} étage (sous garantie UGAP)	Réalisé.
Ajouter au moins un WC au RDC.	Demande refusée.
Renouvellement des vidéoprojecteurs qui ont été dérobés en décembre 2022.	Relance de la demande.
Projet d'aménagement pour obtenir des tables pliantes pour organiser des séances hors de la classe (art plastique, Sciences, mathématiques ...).	Relance de la demande.
Fournir 2 autres clés de réarmement de l'alarme attentat/intrusion.	Réalisé.

2. Questions des parents délégués à la Mairie de Cagnes/Mer.

a. Peut-on prévoir un ou deux policiers notamment pour le passage piéton ?

Depuis plusieurs jours, il y a un policier à chaque fois, parfois même deux.

b. Est-il possible de n'autoriser les personnes externes à l'école à se garer dans le parking de l'école uniquement après 18h30 (risque de voiture piégée...) ?

Il n'y a toujours pas de réponse de la Municipalité sur ce point.

- c. L'école du Vieux Bourg partant en début d'année, il a, a priori, été envisagé d'utiliser le second portail. Néanmoins comment sécuriser la sortie car le trottoir reste étroit ?
Le départ de l'école du Vieux Bourg est repoussé à la fin des vacances scolaires de février. Pour la sortie par ce portail, seules quelques classes seront de toute façon concernées.
- d. Demande de surélévation des murs du parking de l'école afin d'éviter les intrusions.
Mme Germain va demander à M. Bona. Mme Germain s'engage à vérifier ce point sécurité car c'est une priorité.
- e. Demande une nouvelle fois de poser une caméra à l'arrière de l'école, dédiée à l'entrée de l'école ? *Pas de réponse de la municipalité.*
- f. Garderie du soir : le fonctionnement actuel n'est pas optimal et nous avons reçu des retours de plusieurs parents. Pour les maîtresses et les personnes assurant les devoirs, la gestion des deux écoles est complexe et il y a une perte de qualité du service fourni.
Mme Germain indique qu'il y a suffisamment de personnel pour encadrer l'étude. Cette organisation est compliquée. Le temps de sortir et aller au Logis, 15mn sont perdues. Une maîtresse se retrouve régulièrement avec 31 élèves dans une salle de classe à faire uniquement de la surveillance, car le temps est trop court pour faire réellement de l'aide aux devoirs. Les ¾ des élèves ne font pas leurs devoirs dans ces conditions. Même maintenant que l'aide au devoir a lieu à Ferry, les difficultés sont les mêmes. Pas de brassage des groupes, donc de grosses différences d'effectif entre les groupes et il y a clairement un manque de temps pour superviser l'organisation. Le fait d'avoir regroupé les deux écoles a clairement dégradé le service fourni. Mme Germain va se pencher sur la question. Elle est à l'écoute des points qui ont été énoncés.
- g. Changement climatique et fortes chaleurs dans l'établissement : depuis plusieurs années ce point est évoqué également sans pour autant de solutions efficaces à ce jour. En juin dernier, encore une fois, les températures ont été très élevées, avec des enfants épuisés en fin de journée, ainsi que les enseignants. Certains enfants se sont plaints de maux de tête et saignements de nez. D'autres établissements scolaires de Cagnes-Sur-Mer sont équipés de climatisation, dont notamment Daudet et La Pinède. Est-ce que cela peut être mis à l'ordre du jour pour Jules Ferry ?
La Municipalité est contre car cela contribuerait au réchauffement climatique. L'expérimentation d'un ventilateur au plafond est envisagée. Cette solution a déjà été prévue il y a deux ans pour la classe de Mme Zerbib mais cela n'a jamais été installé.
- h. Abords de l'école : Cela fait de nombreuses années maintenant que nous demandons une sécurisation des abords de l'école Jules Ferry. L'an dernier, il avait été dit qu'une fois les travaux de l'immeuble terminés, il y aurait une concertation concernant un réaménagement possible (Zone 30, dos d'âne, etc...). Nous avons demandé à faire partie de cette concertation pour donner notre point de vue en tant que parents. Qu'en est-il à ce jour ? Avez-vous prévu une réunion ?
Aucune réunion n'est prévue pour l'instant. Mme Germain préviendra les parents élus si cette réunion est programmée.

3. Points proposés par l'équipe enseignante :

- a. Résultats des élections de parents au conseil d'école et présentation des parents élus.
Avec un taux de participation en hausse (43.17 % en 2023 au lieu de 36.92 % en 2022), la liste 1, 2, 3 Parents a été élue avec 93,16 % des suffrages). L'école remercie les parents d'élèves qui ont choisi de se présenter aux élections et ceux qui ont accepté de renouveler leur candidature cette année.
- b. Présentation de l'équipe pédagogique de l'école.
En plus des enseignantes déjà présentes l'année dernière, nous accueillons cette année Mme Gallo au CP/CE1, Mme Nunes au CP/CE1 et au CE1B, Mme Coeurt au CE1B, Mme Husset au CE2B et au CM1/CM2, Mme Vermandel au CE2/CM1 et Mme Gourlaouen, la nouvelle

psychologue scolaire. Nous remercions aussi pour leur aide les deux services civiques, Mme Lang et Mme Haddad.

- c. Mise au vote du Règlement intérieur du conseil d'école (document déjà envoyé par mail).
Le règlement intérieur qui régit le fonctionnement du conseil d'école est adopté à l'unanimité.
- d. Mise au vote du Règlement intérieur de l'école 2023/2024 (document déjà envoyé par mail).
La nouveauté de cette rentrée est la possibilité d'exclure de l'école et d'affecter dans un nouvel établissement, un élève posant des problèmes de sécurité, sans l'accord préalable des parents. La procédure n'est pas encore précisée clairement. Les sorties scolaires à la journée deviennent obligatoires. L'autorisation des parents ne sera plus demandée mais ils seront seulement avertis de la sortie).
Le Règlement intérieur de l'école 2023/2024 est adopté à l'unanimité.
- e. Présentation du programme pHARe de lutte contre le harcèlement et de l'équipe d'évaluation au niveau de l'école.
Le Programme national de lutte contre le harcèlement à l'école (brochure disponible sur Internet) a prévu la création d'une équipe d'enseignants et de directeurs d'école formés, dans toutes les inspections de l'Education nationale, notamment celle de Cagnes/Mer, pour intervenir en cas de harcèlement avéré dans une école. De plus, l'école Jules Ferry possède déjà quant à elle, une équipe chargée d'évaluer la situation de harcèlement et d'aider et de protéger la ou les victimes le cas échéant, avant de faire appel à l'équipe pHARe.
- f. Présentation des différents plans particuliers de mise en sûreté (PPMS).
L'école dispose d'un PPMS Risques Majeurs et d'un PPMS attentat, en plus d'un plan de sécurité incendie. Ces plans permettent de fixer la conduite à tenir en fonction du danger (incendie, tempête, inondation, séisme, nuage toxique, attentat ...). Tous les élèves et les personnes s'entraînent, lors des différents exercices, à ne pas paniquer et à savoir comment bien réagir.
- g. Organisation des aides proposées à l'école en dehors de la classe :
Il y a les activités pédagogiques complémentaires (APC), les stages de réussite, et les heures de soutien dans le cadre du « Pacte enseignant ». L'école propose aussi différentes aides aux élèves en difficulté comme l'intervention d'une enseignante du RASED (maîtresse E ou maîtresse G), de la psychologue scolaire avec l'accord des parents.
- h. Projets 2023/2024 réalisés, en cours ou prévus :
- Association « Passaj » qui va intervenir dans les classes pour sensibiliser sur le harcèlement, en décembre durant toute une semaine. Elle est déjà intervenue l'an dernier. Une petite exposition aura lieu également durant cette semaine. L'équipe enseignante était très satisfaite et c'est pour cela que l'association a été sollicitée de nouveau.
 - Course du muscle en décembre, au profit du Téléthon en associant une performance physique. La performance est évaluée sur la durée et donne lieu à une récolte de fonds.
 - Intervention de la MAIF sur les petites classes concernant les dangers domestiques.
 - La MAIF Interviendra de nouveau en avril pour le permis vélo.
 - Fête de l'école en juin 2024.
 - Venue d'un écrivain dans les classes de CM (M. MENETTRIER)
 - ASSEC : les pompiers viennent en CM1 pour former les assistants de sécurité et pour sensibiliser sur les risques courants. Nous regrettons que cette activité ne soit plus proposée en CM2
 - Projet chorale départementale avec certaines classes (par manque de place) CE2B, CE2A, CM1/CM2 (La tête dans les étoiles)

- *Projet chorale aussi mis en place pour les toutes les autres classes n'ayant pas pu participer au projet proposé par l'inspection académique et le Conservatoire de musique de Cagnes/Mer.*
- *Classes transplantées : CM1 /CM2 réalisée octobre, CM1 et CM2B prévue en juin*

4. Questions des parents d'élèves élus à l'école :

- a. Etant donné le contexte actuel avec le plan Vigipirate renforcé, serait-il possible de remettre les sorties échelonnées de manière à limiter le nombre de personnes devant l'école ?

Cela a déjà été mis en place durant la période du COVID mais c'est complexe à mettre en place d'autant plus que tous les autres services sont impactés (garderie du matin, cantine, garderie du soir, présence de la police devant l'école, ...).

Le Vieux Bourg sera encore à Jules Ferry en janvier. Mais il sera possible de faire sortir certaines classes par le portail utilisé pour l'instant par le Vieux Bourg.

Mme Germain indique que l'école du Vieux Bourg pourra déménager au retour des vacances de février.

Mme Germain réfléchit actuellement avec M. Allemand sur la possibilité de fermer la Place Gabriel Péri pour sécuriser les entrées et sorties scolaires.

La Mairie travaille actuellement sur la mobilité douce autour de l'école (sans la voiture).

La Municipalité souligne le travail effectué autour de Daudet.

La Mairie souhaite également travailler sur le savoir rouler à vélo. Elle proposera une activité pour les CM1 en expérimentation en 2024.

- b. Peut-on faire la récréation de tous les enfants en même temps ou du moins respecter le plus possible les niveaux ?

Il y a trop d'élèves (327) pour ne faire qu'un seul service de récréation. L'équipe enseignante a choisi de mixer les niveaux pour limiter les conflits. Il n'est pas souhaitable de remettre à la même récréation tous les élèves du même niveau. Néanmoins, les élèves du cours double CE2/CM1 bénéficient déjà, par moments, de la même récréation que leurs camarades de CM1.

- c. Plusieurs mamans nous ont faits remonter des soucis concernant la classe de CP/CE1. La classe à double niveaux mais en plus avec deux maîtresses. Cela pose beaucoup de problèmes aux enfants.

A ce jour, une seule maman est venue voir les maîtresses de la classe à ce sujet. Il est étonnant que les autres mamans n'aient pas du tout contacté les enseignantes directement. La classe à double niveau n'est pas incompatible avec la présence de deux maîtresses. La classe double a son fonctionnement propre. Le rythme est différent d'une classe simple mais les élèves auront, quoi qu'il en soit, réalisé les mêmes apprentissages que les autres élèves de CP, peut-être pas en même temps, ni en suivant le même rythme, d'autant que les projets ne sont pas les mêmes ou ne se déroulent pas forcément en même temps.

Clôture du conseil à 19h et M. Garay remercie tous les participants.

Compte rendu validé par mail le 27/11/2023

Le Directeur

J. GARAY

La Secrétaire de séance

C. RAVILLARD